

Date de convocation
Le 27 mars 2026

SEANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Guy HAZARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS Mrs et Mmes G HAZARD, B PENELLE, J MELLIER, JB MABILLE, M BOUTILLIER, M HETRU, A CALIPPE, E LION, D LEMAITRE, V AVISSE-BROWN, JP CALAIS, M GAVOIS.

ABSENTES EXCUSEES et ABSENTS EXCUSES :

Mme DALLERY Cassandre donne pouvoir à Mr PENELLE Benoit
Mr DUFOSSE Simon donne pouvoir à Mr MABILLE Jean Baptiste
Mr SABLON Stéphane donne pouvoir à Mme LION Emeline.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr PENELLE Benoit.

I / VOTE DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Après lecture et en l'absence d'observation, *le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

II / POINT SUR LES TRAVAUX

Mr le Maire explique que certains travaux se terminent comme l'église où il n'y a plus qu'à rejointoyer quelques fissures à l'intérieur du chœur et que d'autres sont en cours comme la mairie où il ne reste plus qu'à terminer le pignon arrière, le retard étant dû à la livraison du clin en bois. Le candélabre supplémentaire est commandé pour sécuriser l'abris bus à Inval. Dans le même ordre d'idée de sécurité, des arbres dangereux vont être abattus notamment rue de Bienfay, impasse de Villers à Villers sur Mareuil et au bord du chemin situé à côté du stade de football à Huchenneville.

Une couche d'enrobé à chaud va être déposée sur le trottoir situé route de Rouen entre le numéro 6 et le numéro 10 par l'entreprise Colas dès l'accord du département. Ceci afin d'éviter la projection de cailloux sur les menuiseries des riverains lorsque certains véhicules viennent faire demi-tour à cet endroit.

III / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Fonctionnement									
		BP 2025	Réalisés 2025	BP 2026	Art	Objet	BP 2025	Réalisés 2025	BP 2026
11	Charges à caractère général	184 403.87 €	81 334.21 €	157 983.66 €	002	Excédent antérieur reporté Fonc.	256 194.87 €	-€	213 410.66 €
12	Charges de Personnel	201 150.00 €	145 788.62 €	177 650.00 €	13	Atténuation de charges	6 000.00 €	13 088.63 €	6 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	224 103.00 €	169 328.60 €	230 903.00 €	70	Produit des services	14 200.00 €	17 679.55 €	14 200.00 €
66	Charges financières	1 000.00 €	446.16 €	500.00 €	73	Impôts et taxes	18 000.00 €	18 747.00 €	18 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000.00 €	-€	3 000.00 €	731	fiscalité locale	204 163.00 €	197 787.12 €	196 600.00 €
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 000.00 €	14 875.00 €	19 000.00 €	74	Dotations et participations	167 973.00 €	171 751.99 €	167 200.00 €
014	Atténuations de Produits	53 374.00 €	40 325.00 €	53 374.00 €	75	Autres produits gestion courante	22 500.00 €	31 725.59 €	27 000.00 €
O22	Dépenses imprévues	-€	-€	-€	77	Produits spécifiques	-€	-€	-€
O23	Vir.à la section d'invest.	-€	-€	-€	42	Opérations d'ordre entre section	-€	-€	-€
		686 030.87 €	452 097.59 €	642 410.66 €			689 030.87 €	450 779.88 €	642 410.66 €
Investissement									
Art	Objet	BP 2025	Réalisés 2025	BP 2026	Art	Objet	BP 2025	Réalisés 2025	BP 2026
001	Déficit investissement	-€	-€	18 254.51 €	R001	Excédent antérieur reporté	63 663.95 €	-€	-€
16	Remboursement Capital emprunts	14 000.00 €	12 356.73 €	4 600.00 €	10	Dotations fds divers réserves	31 000.00 €	33 291.77 €	116 146.50 €
204	Subventions équipement versées	3 000.00 €	-€	-€	13	Subventions d'investissements	244 616.00 €	202 188.06 €	62 115.96 €
					16	Emprunts dettes assimilées	-€	110.00 €	-€
20	immo corporelles	8 500.00 €	7 458.60 €	-€	40	Opération d'ordre entre section	19 000.00 €	14 875.00 €	19 000.00 €
21	Opérations d'ordre de transfert de section	335 779.95 €	312 567.66 €	174 408.25 €	21	Virement section fonctionnement	3 000.00 €	-€	-€
		361 279.95 €	332 382.99 €	197 262.76 €			361 279.95 €	250 464.83 €	197 262.46 €

Le conseil accepte et vote à l'unanimité le budget 2026

IV / VOTE DU CFU 2026

Ce CFU a déjà été voté par l'ancienne mandature mais doit être validé par le présent conseil.

L'ensemble du conseil vote et accepte que monsieur le Maire signe le compte financier unique proposé par la trésorerie.

V / POINT SUR LE CIMETIERE ET TARIF DES CONCESSIONS

Monsieur PENELLE Benoît, premier adjoint, en charge des cimetières, travaille avec la secrétaire de mairie, depuis des mois, pour entrer les données sur le logiciel Gescime. Il explique les différentes possibilités qu'offre cet outil notamment en termes de gestion des concessions. A ce sujet, il propose, suite à différentes demandes d'habitants de la commune de revenir sur les durées des concessions c'est-à-dire, 30 ans, 50 ans ou à durée perpétuelle. L'abandon de certaines tombes est également évoqué. Leur reprise nécessite des frais importants pouvant aller jusque 1000 euros par tombe et la procédure s'apparente à un vrai parcours du combattant. Lorsque ces dernières présentent un risque de dangers flagrants, la commune peut prendre un arrêté et faire des travaux de mise en sécurité en urgence en établissant un Procès-verbal et en prévenant si possible les descendants. Le prix proposé pour ces différentes concessions est le suivant. Emplacement d'une tombe: perpétuité 1000 euros, 50 ans 500 euros, 30 ans 200 euros. Emplacement d'une cavurne: perpétuité 500 euros, 50 ans 250 euros, 30 ans 100 euros. Et pour une case au columbarium c'est 1000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte et vote à l'unanimité cette proposition.

VI / PREVISION DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE

Madame CALIPPE Alexandra, deuxième adjointe, chargée des manifestations, énumère ces dernières.

Lundi 6 avril à 11 heures chasse aux œufs dans le bois Dubrule.

Jeudi 30 avril à 10 heures millième de Somme Numérique à la salle polyvalente réservée aux stagiaires d'Huchenneville.

Vendredi 8 mai à 11 heures manifestation patriotique devant le monument aux morts.

Samedi 23 mai à 19 heures Fête communale. Repas dansant auberge espagnole. Stade de foot.

Dimanche 24 mai à 10 heures Fête communale. Course de caisses à savon.

Samedi 29 mai à 11 heures Commémoration bataille d'Abbeville. Monument aux morts.

Lundi 13 juillet à 22 heures Descente aux flambeaux à 23 heures Feu d'artifice au stade.

Mardi 14 juillet à 11 heures manifestation patriotique devant le monument aux morts.

12 heures 30 Karaoké cochon grillé au stade de foot.

Samedi 5 septembre à 9 heures pêche à la truite avec repas champêtre à l'étang d'Eronnelle.

Dimanche 6 septembre à 9 heures journée récréative des élus avec repas champêtre à Eronnelle.

Dimanche 11 octobre à 7 heures Bourse aux jouets à la salle des fêtes.

Samedi 21 novembre à 20 heures Beaujolais nouveau, repas dansant à la salle des fêtes.

Dimanche 13 décembre à 15 heures Spectacle de Noël, cadeaux par le père Noël salle des fêtes.

Week-end du 3 au 4 octobre Quatuor de clarinettes à l'église d'Huchenneville (date à définir)

VII / TARIF REGIE

Gobelet de bière, coca, jus de fruit, ice-tea **2 euros**

Verre de vin et verre de kir **1,50 euro**

Bouteille de rosé, de vin rouge, de blanc et Kir **7 euros**

Bouteille d'eau 1,5 litre **1 euro**

Bouteille de cidre **5 euros**

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte et vote à l'unanimité les tarifs de la régie.

VIII / QUESTIONS DIVERSES

Présence des gens du voyage sur le terrain de foot.

Mr le Maire précise que ces derniers se sont installés sans autorisation à partir du dimanche 29 mars, 19 heures. Plainte déposée en gendarmerie le lendemain 9 heures, qu'ils se sont branchés sur le compteur électrique situé à l'intérieur du vestiaire en enfonçant la porte dès le mardi matin, plainte déposée à la gendarmerie pour vol d'énergie le même jour, qu'un arrêté d'expulsion a été demandé à la préfecture pour un départ dans les 48 heures. Arrêté affiché dans le terrain dès vendredi et notifié par les forces de l'ordre le même jour. La gendarmerie, plusieurs fois sollicitée, s'est rendue sur les lieux pour contrôler les individus, relever les identités, les plaques d'immatriculation. Au total 22 caravanes et 36 véhicules soit une soixantaine de personnes a séjourné illégalement sur le terrain de foot. Compte tenu de cette problématique, Mr le Maire demande l'autorisation d'installer un système supplémentaire qui pourrait être des blocs béton pour empêcher une nouvelle incursion de personnes non autorisées sur nos terrains communaux.

Mr Mabilles souligne qu'il faut penser à l'accès des ambulances en cas de problème. Mr le Maire en prend acte.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

Fermeture de classe.

Mr le Maire précise que nous ne sommes pas touchés cette année mais qu'il faut rester vigilant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30